

Pôle : Aménagement
Rédigé par :

Participants

Se référer à la liste des participants jointe.

Compte-rendu de la réunion

Introduction de Mme Nicole MORERE

- Rappel de la démarche en cours et de l'objectif de la réunion : construire la vision énergies-climat du territoire à 2050 , pour déterminer la feuille de route du territoire pour les 6 ans
- Il faut donc se fixer des objectifs chiffrés de réduction des consommations d'énergies, de développement des différentes énergies renouvelables
- Nous nous basons sur les projections proposées par le BE dans la présentation
- Réunion du 13/09 peut permettre de continuer ce travail et de commencer à préciser les actions

Présentation d'Emmanuel VERLINDEN (bureau d'étude GINGER BURGEAP) (cf présentation jointe)

Le diagnostic fait ressortir des enjeux, ces enjeux permettent de proposer des éléments de scénarios pour projeter des réductions de consommations et des développements d'énergies renouvelables. Des éléments de prospective, comme l'augmentation de population sont également intégrés. (scénario médian proposé – scénario haut dans la prospective corrigée)

Pour la partie consommation d'énergie :

- des logements neufs performants, augmenter le nombre de rénovations, rénover en qualitatif (en s'efforçant de favoriser de la rénovation globale) un renouvellement d'appareils, une substitution d'énergie notamment avec le bois, l'augmentation des reports modaux et un meilleur taux d'occupation de véhicules proposé à 2.2 ramené à 2 en version corrigée
- une réduction projetée à 2030 : **-20%** à 2050 : **-46%**, avec un effort particulièrement important sur le bâti (résidentiel et tertiaire) et le transport.

Sur le transport la réduction projetée est moindre qu'à l'échelle de la Région Occitanie (scénario région à énergie positive) en raison du caractère rural du territoire.

L'économie d'énergie projetée serait de 756GWh.

Pour le développement des énergies renouvelables, l'ensemble des potentiels par filière sont passés en revue et des projections proposées à la discussion.

- > **+20%** de photovoltaïque en ombrières
- > **+10%** du gisement au sol
- > **+25%** du gisement en toitures (35% sur version corrigée)
- > le potentiel peut amener une production en excès : celle-ci peut être exporter ou utiliser pour de la production d'hydrogène (des expériences de collectivités existent, comme à Saint Lô) local.
- > **+ 30% du gisement estimé pour l'éolien** – ceci comprend l'augmentation de rentabilité des installations existantes. Il reste à identifier plus précisément les gisements, les localisations préférentielles.
- > **+30% de méthanisation et 40% en version corrigée**
avec vers 2030 de nouvelles possibilités, (gazéification, et power to gaz) ouvrant un nouveau gisement respectivement issu de la biomasse et de l'électricité verte (méthanation)
- > **+ 20%** en aérothermie, en substitution du fioul
- > **pour la géothermie** le potentiel est intéressant mais reste à préciser

La production projetée serait de l'ordre de 821GWh (multiplication par 3,4)

Synthèse des interventions :

Consommations :

- Les questions de consommation et de performance d'appareils ménagers (énergie spécifique), leur renouvellement, la consommation d'eau corrélée... ; cela renvoie aussi à la question de l'économie circulaire à développer. S'il paraît quelquefois difficile d'agir directement, les citoyens se mobilisent de plus en plus autour de la réutilisation, le recyclage...
- La réduction d'1°C de chauffage (température de consigne à 19°C) amène une réduction de 7% de la consommation. Cela peut se faire lorsque certaines conditions sont remplies,
- L'objectif de rénovation des logements les plus impactés peut cibler en priorité l'insalubrité, et donc les questions de santé sont abordées. La rénovation augmente la valeur du logement.
- La question du locatif et de la possibilité d'intervention en amont est posée, de la protection juridique et « technique » des locataires, des moyens alloués pour les aider est soulevée
- Le permis de louer est évoqué, comme un outil d'intervention, avec des critères à mettre en place
- Le chiffre moyen d'occupation des voitures de 1,8 est pour la France, localement il est sûrement plus bas
- Il faudrait réfléchir au fort taux de véhicules qui ne passent pas le contrôle technique
- Sur la question de la baisse des consommations dans l'industrie (faiblement présente sur le territoire), elle peut se faire assez « naturellement » par les moyens techniques disponibles (MTD) et l'évolution des process
- Pour l'agriculture, un équilibre et un accompagnement, à trouver dans les changements de pratiques qui peuvent difficiles à porter. Des pratiques, des expériences existent qu'il faut diffuser, partager.
- Sur la voiture il peut être possible de mutualiser des véhicules à l'échelle de villages
- Le développement des transports en commun est indispensable, de manière différente de ce qu'ils sont actuellement peut-être.
-

Energies renouvelables

- Les installations photovoltaïques au sol posent le problème de la consommation foncière
// serait-il possible d'envisager une négociation spécifique sur le photovoltaïque avec l'Etat sur la nécessaire participation territoriale aux objectifs nationaux, régionaux et locaux, et d'avoir une démarche partagée à l'identification des sites adéquats. ?//
- Il existe des démarches locales, de communes, vers l'autonomie énergétique (voir les territoires à énergie positives)
- Beaucoup de questions se posent sur la méthanisation et le biogaz, auxquelles il faudra répondre, notamment techniquement. Il en est de même sur l'hydrogène. Le sujet de la formation, d'une pédagogie sur les orientations et actions du PCAET est prégnant.
-

Conclusion et perspectives

Conclusion de Nicole MORERE

Rappel de la réunion du 13/09 à Saint André - à 19 h ! (changement d'horaire) : de la vision aux actions

Lien de la plateforme PCAET : <http://planclimat.coeur-herault.fr/public/>

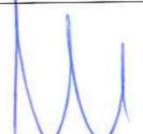
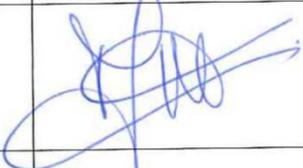
Prochaines dates : concertation publique

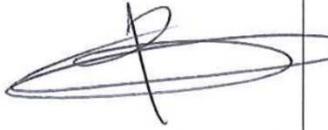
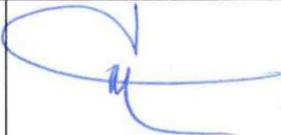
- **Etre mobile en Cœur d'Hérault**, le 20 septembre à 18h30 – salle des fêtes de Saint André de Sangonis,
- **Habiter en Cœur d'Hérault**, le 24 septembre 18h30 – à la salle Barral à Lodève (Communauté de Communes du Lodévois et Larzac),
- **Développement des énergies renouvelables**, le 02 octobre à 18h30 à Novel.id, Saint-André-de-Sangonis (zae La Garrigue),
- **Etre actif en Cœur d'Hérault** : le 9 octobre 2018 à 18h30, salle des fêtes de Paulhan

Fait à Saint André de Sangonis le 07/09/2018

M. Pujol

FEUILLE EMARGEMENT
Comité stratégique PCAET -06/09/18

Noms	Prénoms	Structures	Signatures
de MURCIA	Marie-Claude	Mairie de Liérganh cabrières	
BELLIAS	Raymond	Mairie OCTON	
KOSKAS	Xues	Mairie Pucchabon	
DRON	Bernard	Mairie d'Angellier	
Abdellatif	Noirdine	Mairie de St André de Sangon	
MORERE	Nicole	CCM./Pays.	
CONSTANT	Agnès	CCVH SAINT PARBOIRE	
Fernando Negrier	Beatrice	Région Plaisan	
DUBOIS	Laurut	C.M. Pecher CC Clémontais	
NAHICZ	François	Mairie Arbouas	

Noms	Prénoms	Structures	Signatures
CAUMEIL	Bernard	Adjoint Maire St Guiraud	
BARRE	Berthe	Adj. Marie Ceyros	
CALAMAND	Philippe	OLMET-VILLECUM	
PROLAIEA	Isabelle	clerc	
LANIESSE	Thermy	PCH	
Salyne	Ducet	Pays	